



INSCRIPTIONS 2025 - 2026

Judo, Grappling, Self et Taïso

Conditions :

Judo : Etre âgé de 4 ans minimum

Taïso : Etre âgé de 18 ans minimum

Grappling et Self : Etre âgé de 16 ans minimum

Pièce à fournir :

Certificat médical d'aptitude à la pratique du Judo,
ajouter « en compétition » à partir de Benjamin (e)

Inscription au Dojo J.M. Claus :

Salle omnisports Léon Bassompierre à Longwy-bas

Reprise des cours, le Vendredi 05 Septembre 2025

les Mardis : Judo

de 17h à 17h45 pour les 4-7 ans

de 17h55 à 18h55 pour les 8-11 ans

de 19h à 20h15 pour les 12 ans et plus

de 20h à 21h : **Taïso**

les Vendredis : Judo

de 17h à 17h45 pour les 4-7 ans

de 17h55 à 18h55 pour les 8-11 ans

de 19h à 20h30 pour les 12 ans et plus

de 20h30-21h **Self Défense** pour les 16 ans et plus

les Samedis de 9h à 10h (Perfectionnement Judo/self à définir)

de 10h à 12h **Grappling**

Cotisation annuelle 46 Euros de licence FFJDA comprise

Judo et Grappling : 181 Euros

Taïso : 116 Euros (pour 1 cours / semaine)

Self Défense : 81 Euros à confirmer (pour 1 cours / semaine)

les judokas licenciés au JUDO pourront pratiquer gratuitement les autres activités

- **Règlement possible en 3 chèques. En cas de paiement en espèces, la totalité de la cotisation sera réclamée lors de l'inscription.**
- **En cas d'abandon en cours d'année, aucun remboursement de cotisation ne pourra être effectué par le Club (art.6 du règl. Int.) Les Parents sont responsables du kimono qui leur est prêté, ils devront le laver et le remplacer en cas de perte.**

Le Comité du JCBL